

# COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

19 JUIN 2025 à 19h15

**Absents excusés représentés :** Laure DOUCHY pouvoir à Ludivine TOURNEUR  
Magali MAHIEU pouvoir à Julie DEWAELE  
Franck BAES pouvoir à Aurélie COUSIN  
Christelle MAY pouvoir à Loïc DAUCHEL (présente jusque 19h40)

**Absents excusés :** Colette DENECKER, Jean TASIAUX

**Secrétaire de séance :** Stéphanie DUHAMEAU

Validation du compte-rendu du 04 Avril 2025

## 1) **Association foncière de remembrement (AFR)**

**Rapporteur :** Frédéric JUDE

Vu l'absence d'activité de l'AFR depuis plus de 3 ans, le Préfet du Nord a décidé la dissolution d'office en date du 4 Mars 2025.

L'AFR est propriétaire de 14 parcelles pour une surface total de 2ha 84a58ca.

A l'unanimité, le conseil municipal émet un avis favorable et décide

- d'accepter de reprendre l'actif et le passif de l'association foncière selon la clé de répartition définie en annexe ;
- d'accepter le transfert dans le domaine privé de la commune des biens de l'AFR précités situés sur le territoire de la commune de RENESCURE;
- de donner tout pouvoir à Monsieur le Maire en vue de signer tout document, prendre toute décision visant à l'incorporation des biens de l'AFR et à la reprise de l'actif et du passif ;
- que la mutation des biens précités sera réalisée par acte administratif, et pour ce faire, donne compétence à Mr Loïc DAUCHEL, Adjoint, pour représenter la commune pour signer l'acte administratif.

## 2) **Personnel communal**

- **Départ en retraite et remplacement**

**Rapporteur :** Christelle MAY

L'agent aide maternelle en poste à l'école Ste Marie fera valoir ses droits à la retraite à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2025.

Une réception sera organisée le vendredi 4 juillet à 19h à la salle des spectacles.

Afin de pallier à ce départ, à l'unanimité, le conseil municipal décide de :

- Créer un poste d'adjoint d'animation à 27h75 par semaine à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025
- Embaucher un contrat d'apprentissage CAP Accompagnement Educatif Petite Enfance (AEPE) à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025 pour une durée d'un an

Un agent administratif, actuellement à temps partiel à 80% va reprendre ses fonctions à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2025.

Un adjoint technique d'entretien, actuellement à 80% souhaite passer son temps de travail à 60% à compter du 1<sup>er</sup> Septembre 2025.

Départ de Mme Christelle MAY à 19h40

- Document unique

Rapporteur : Frédéric JUDE

Mr LACROIX du Centre de Gestion du Nord a effectué la visite des tous les bâtiments communaux et postes de travail avec les assistants de prévention

Le document unique a été établi

Maintenant, il faudra rectifier les points négatifs

### **3) Décision budgétaire modificative**

Rapporteur : Frédéric JUDE

A l'unanimité, le conseil municipal valide des mouvements de crédits ci-après :

#### Dépenses d'investissement

Opération Non Individualisée Compte 2111 Achat de terrain + 27 400 €

Opération 10034 Sports Compte 2313 Constructions - 27 400 €

#### Dépenses de Fonctionnement

Chapitre 67 Compte 673 Titres annulés + 300 €

Chapitre 65 Compte 6558 Autres Constructions - 300 €

### **4) Vidéo protection**

La demande de mise en place de vidéo protection a été faite auprès de la Préfecture le 25 Juin 2024.

A ce jour, notre dossier n'a pas encore été instruit, il devrait passer en commission en Septembre.

La Région Hauts de France peut subventionner ce projet à hauteur de 25% des dépenses éligibles dans la limite de 30 000 €

A l'unanimité, le conseil municipal autorise Mr le Maire à faire toutes les demandes nécessaires pour la demande de subvention à la Région Hauts de France.

## **5) Arsenal**

*Rapporteur : Frédéric JUDE*

Les travaux des ateliers municipaux étant presque terminés, l'Arsenal pourra prochainement être vidé.

Quel avenir pour cet arsenal ? Quelle utilité ?

En date du 06 Mai 2025, les domaines ont fixé la valeur vénale à 45000 € hors frais et charges avec une marge d'appréciation de 15% portant la valeur minimale de cession du bien à 38500 €.

Ce bâtiment est vétuste, a besoin de beaucoup de travaux et la commune n'en a plus d'utilité.

C'est pourquoi, à l'unanimité, le conseil municipal décide de mettre en vente ce bâtiment.

## **6) Questions diverses**

- L'inauguration des ateliers municipaux aura lieu prochainement
- Le recensement de la population aura lieu en Janvier 2026
- La société API nous a informé que le prix des repas de cantine augmenterait de 0.10 € à compter de septembre 2025
- Forum des assos ce vendredi 20 juin à partir de 18 heures à la salle des sports
- Kermesses des écoles
- Un riverain de la RD642 a envoyé un courrier au Sous-Préfet afin de signaler l'insécurité sur cet axe
- Le Commandant Brandt a quitté la gendarmerie d'Hazebrouck
- Mr le Sous-Préfet passera faire une visite de Renescure prochainement
- Jardinières : pour des questions budgétaires, il n'y aura pas de fleurs cette année
- Maison médicale : nous avons repris contact avec l'ARS afin d'obtenir de l'aide pour la venue de médecin généraliste

Le conseil municipal est clos à 20h26.